



BULLETIN de mars 2021

Madame, Monsieur,

Le printemps est déjà là et avec le réveil de la nature nous espérons que les beaux jours couplés aux vaccins nous permettront de reprendre bientôt une vie normale.

Le Bureau de St-Simon Environnement a décidé de mettre à profit la période fleurie qui s'annonce pour organiser un concours photo ouvert à tous les habitants du quartier, adultes et enfants.

Les thèmes seront bien entendu en rapport avec le quartier et nous vous donnerons tous les détails pratiques dans notre prochain bulletin.

Le 19 mars avait lieu au Conseil Municipal le vote du PPI (Plan Pluri-Annuel d'Investissement) qui détermine les grands équipements qui seront réalisés au cours du mandat.

C'est pour nous une très grande satisfaction de voir confirmés et surtout financés, l'école définitive Canto-Laouzeto, le gymnase et la rénovation de Paul Bert rue Réguelongue.

T. BARBERO, Président de St-Simon Environnement

PLUi-H

Nous vous avons avertis par mail du cataclysme qui pourrait se produire dans le quartier si le Plan d'Urbanisme était annulé, suite à des recours présentés devant le Tribunal Administratif.

Une annulation entraînerait le retour au PLU de 2013 modifié en 2016 et tout ce que nous avons réussi à obtenir comme modifications favorables au quartier en 2019 partirait en fumée.

Rappelons-nous que le Maire avait annoncé que le PLUi-H de 2019 faisait baisser de 43% la constructibilité à St-Simon (https://actu.fr/occitanie/toulouse_31555/toulouse-quartier-quartier-voici-comment-evoluer-constructibilite-logements_22853722.html).

Un retour au Coefficient d'Emprise au Sol à 50% au lieu des 20% actuels ferait que sur une parcelle de 1 000 m², on pourrait construire théoriquement 1 000 m² en réalisant un étage, soit une vingtaine d'appartements.

Que peut-on faire ? Pour l'instant, rien à part attendre le verdict du tribunal qui devrait arriver avant la fin du mois.

Les juges peuvent annuler le PLUi-H avec effet immédiat, ou alors ne pas l'annuler ou encore donner un délai de quelques mois avant l'application de l'annulation.

S'il y a annulation, la Métropole relancera immédiatement les études pour un nouveau PLUi-H, mais il est probable que les promoteurs tenteront de se faufiler en attendant les nouvelles règles, car refaire un PLU prendra forcément du temps.

Des sursis à statuer pourront être prononcés pour les projets les plus impactants, mais ce sera juridiquement compliqué de tout bloquer.

Espérons...

Ecole maternelle Paul Bert

La FCPE Paul Bert nous a informés de la décision de l'Education Nationale de fermer une classe de maternelle à Paul Bert. Voici un extrait du message qui nous est parvenu :

La prévision d'effectifs pour la rentrée de septembre 2021 est de 209 élèves soit 1 élève de plus qu'aujourd'hui. Si une classe devait être fermée, il y aurait 30 enfants en moyenne par classe au lieu des 26 actuellement !!! Nous considérons que cette situation est inacceptable c'est pourquoi nous demandons au Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (C.D.E.N.) et au directeur académique de prendre en considération notre demande de maintenir les huit classes actuelles.

Pour soutenir notre action et défendre les intérêts de nos enfants, nous vous invitons à signer notre pétition en ligne accessible via le lien : <http://chng.it/fpV57qXLCM>.

Rencontre avec Tisseo



Le 11 mars a eu lieu une nouvelle réunion (en visioconférence) avec Tisseo à laquelle participaient des représentants de la mairie et des associations du quartier.

Tisseo a tout d'abord présenté les modifications de son service à venir (présentation assez semblable à celle vue lors de l'atelier circulation l'année dernière. Ces modifications ne concernent que la périphérie du quartier (route de Seysses, Bd Eisenhower, B.U.C.S.M.) liées, entre autres, à la mise en service du Télec à la fin de l'année (Téléphérique Oncopole-Rangueil).

La baisse de fréquentation des lignes Tisseo due à la pandémie, est de 40 %, ce qui montre bien que les habitudes des usagers sont fortement modifiées.

- La demande d'une desserte transversale (Réguelongue, ch. Neuf, ch. de Monlong) reçoit une réponse négative (zone à desservir trop restreinte, impossibilité de faire croiser des bus).
- Le bus 87 traversera à terme la zone "Vinci/NXP" avec 2 nouveaux arrêts, dont un assez proche du nouveau collège.
- De plus le 87 verra son terminus passer de Henri Gladys au centre de Cugnaux.
- Il a été demandé d'étudier la faisabilité de prolonger la ligne 53 jusqu'à la route de Seysses (rond point de l'Espace) afin d'offrir une correspondance avec la nouvelle ligne 85 (passant route de Seysses).
- Concernant la demande de mise en place d'abri-bus, il nous a été répondu que ceux-ci sont installés par Decaux et entraînent la mise en place d'une "sucette" publicitaire (donc espace pris sur le trottoir); ces abris ne sont mis en place que sur des arrêts ayant plus de 30 passagers / jour. Aussi avons-nous demandé la liste de ces arrêts pour évaluer ensuite sur place la faisabilité avant d'émettre une demande plus précise.
- Côté transport scolaire, la pandémie fait que les surcharges de la ligne 87 ont nettement diminué. Il a été signalé par contre que la ligne de transport scolaire 30 est parfois très chargée.
- L'arrêt Charpy sur la ligne 87, dans le sens vers le métro, a été signalé comme dangereux ; mais pas de solution évidente, tant que le ch de Basso-Cambo ne sera pas réaménagé.
- Concernant la desserte du collège St Simon 2 (zone Guilhermy), Tisseo indique que des concertations auront lieu avec les services concernés (Conseil Départemental, voirie...).

Une nouvelle réunion de suivi aura lieu d'ici la fin de l'année.

Urbanisme

Pour le mois de février, seul 1 permis de maison individuelle ch du Renard et le réaménagement d'un bâtiment en 2 logements ch Liffard ont été accordés sur le quartier.

Au niveau des dépôts, on constate 3 maisons individuelles au 38 ch Liffard.

352 ch du Loup : le permis pour 25 logements a été refusé par la Mairie. Nous avons émis un avis favorable vu la proximité avec les lignes de bus en site propre. Le motif principal du refus est la proximité de la sortie avec le feu tricolore.

45 ch du Loup : nous avons rencontré par écran interposé Mme Ochoa qui avait invité MMe Laigneau et Marty, adjointes à l'urbanisme, ce qui a permis de débattre de l'urbanisation future du quartier, au-delà du simple cas de cette parcelle. Notre avis n'a pas changé sur ce projet qui s'il ne comprend que 13 logements, ouvrirait la porte à plusieurs autres en prévision dans le chemin du Loup.

Nous avons pu constater des différences de point de vue entre nous et les deux adjointes concernant l'urbanisme que nous souhaitons privilégier dans le quartier.

Nous avons demandé à Mme Ochoa d'inviter Mme Marty à nous rencontrer en présentiel à St-Simon pour lui montrer les spécificités de notre quartier.

Antenne Bouygues

Nous avons appris que Bouygues souhaite installer une antenne téléphonique sur le parking du boulodrome.

26 m de haut, suppression de places de parking alors qu'on en manque à proximité du centre, et présence d'une crèche à 150 m, cet emplacement nous paraît aberrant.

Ce projet doit nous être présenté le 26 mars au cours de la Commission Consultative qui réunit les opérateurs et la Mairie, et nous comptons bien marquer notre opposition.

Nous avons immédiatement alerté Mme Ochoa, la Maire de quartier, qui nous a assuré de son opposition à ce projet. Elle a demandé à participer à la réunion de la Commission Antennes.



Lien vers le dossier complet :

https://www.toulouse.fr/documents/106863/11697829/Rue_du_Cimetiere_Saint_Simon_Bouygues.pdf/472f5424-4c2d-496a-7233-ef61438c3fba

Cela nous rappelle les mauvais souvenirs de la bataille menée lors de l'implantation d'une antenne Orange à Guilhermy que nous avons réussi à faire déplacer avec l'appui des habitants, de la Mairie et même de la Députée de la circonscription :

<https://www.ladepeche.fr/article/2015/04/16/2088178-saint-simon-mobilisation-contre-l-antenne-relais-d-orange.html>

Bureau de Quartier

Le Bureau de quartier regroupe des représentants d'associations d'habitants dans le but d'échanger avec la Mairie pour préparer la Commission de quartier qui ne peut malheureusement se tenir du fait du COVID19.

Communication :

La Mairie a instauré l'envoi d'une lettre mensuelle par quartier et ouvert un espace numérique dédié. Vous pouvez le consulter et vous inscrire pour recevoir les informations ici : <https://jeparticipe.toulouse.fr/assemblees/saint-simon>

Enveloppe de quartier :

Chaque quartier dispose d'une enveloppe de 55 400€ qui doit permettre de financer des projets d'investissement et la mise en oeuvre de réalisations concrètes améliorant la vie de quartier et le quotidien des habitants. Cette enveloppe est partagée avec Lafourquette. Une partie de cette somme devrait financer l'éclairage de la piste cyclable Liffard/Basso-Cambo. S'il reste des sous, nous avons proposé d'installer un video-projecteur et une sonorisation dans la nouvelle salle associative des Tibaous qui va être bientôt livrée.

Projets du mandat (le financement a été voté vendredi 19 mars) :

- Réhabilitation de l'ancienne Ecole Paul Bert rue Réguelongue (objectif 2024)
- Construction du Groupe Scolaire définitif Canto Laouzetto pour 2024. La maison ancienne présente serait conservée.
- Construction du gymnase et transformation en dur du vestiaire du club house du club de foot (livraison 2024)
- Livraison de la salle associative place des Tibaous (2021)
- Rénovation de l'aire de jeux du centre d'animation Saint-Simon
- Travaux au domaine Candie
- Rénovation intérieure du centre de loisirs La Ramée
- Restaurant Seniors Saint-Simon (ce dernier projet n'est pas encore financé mais Mme Ochoa nous a assurés de sa ferme volonté d'aboutir à la création d'un restaurant).

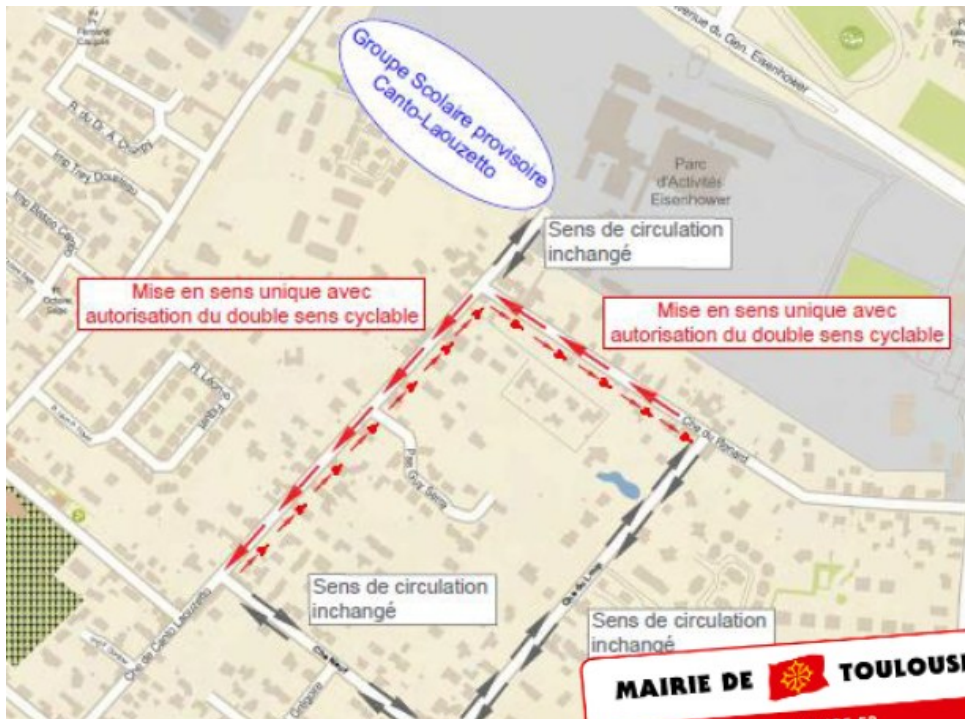
Travaux de voirie prévus en 2021 :

- Aménagement (trottoirs + réfection chaussée) du chemin de Guilhermy entre l'impasse Guilhermy et la rue Camille Muffat
- Collège Guilhermy: De mars à mai 2021 : travaux de réseaux secs - Sept 2021 : travaux d'assainissement pluvial



Création d'une piste cyclable vers Storage-Tek/La Raméee

- Boulevard Eisenhower (été 2021) : réfection de la couche de roulement section route de Saint Simon/route de Seysses
- Plan de circulation Saint Simon/Guilhermy ZONE 1
 - - Mise en place de potelets au droit de l'entrée de l'Appart'City
 - - Création de stationnement sur l'impasse de Guilhermy
 - - Changement du régime de priorité des croisements sur le chemin de Guilhermy par la mise en place de Cédez-le-passage (la piste cyclable devient prioritaire)
- Plan de circulation Saint Simon/Guilhermy ZONE 2
 - - Matérialisation des places (marquage transversal) sur le chemin Liffart le long du centre d'animation
 - - Renforcement de la signalisation horizontale des double sens cyclables sur la rue Darbousier et le chemin Liffart y compris abaissement de la bordures en sortie de la voie verte
 - - Implantation de racks vélos supplémentaires devant le groupe scolaire Paul Bert
- Plan de circulation Saint Simon/Guilhermy ZONE 3
 - - Mise en place de bordures anti-stationnement le long de la piste cyclable sur le chemin du Loup et matérialisation de logos vélos sur la piste
 - - Effacement des places de stationnement sur les chemins Neuf et Monlong sauf à proximité du mini-giratoire
 - Lancement de l'expérimentation du sens unique sur Canto et Renard en **août 2021**. (Démolition maison angle Canto/renard prévue fin juin – étude en cours pour mise en place de ralentisseurs provisoires pendant l'expérimentation)



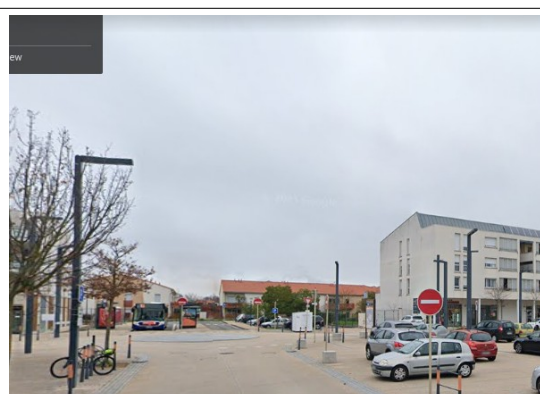
Les études techniques suite aux ateliers de circulation seront poursuivies en 2021 pour de nombreux sujets :

- ✓ Chemin de Basso Cambo : création de traversées piétonnes à chacun des arrêts de bus
- ✓ Rue Léon Paul Fiquet: étude de la végétalisation de l'espace en entrée de voie + passage piéton
- ✓ Rue Jules Mazellier: étude de stationnement et pose de mobilier

- ✓ Chemin de Tucaut en sortie de Bayes: étude de deux alternatives: carrefour à feux ou plateau
- ✓ Rue du cimetière: déplacement des conteneurs en entrée du parking des boulistes + mise en place de coussins
- ✓ Liaison cycliste Liffart/Eisenhower: étude d'un autre itinéraire. Une réunion est programmée avec Thalès le 29 mars.
- ✓ Liaison voie verte Deldi/Renard + aménagement stationnement sur Deldi et pose de mobilier
- ✓ Liaison cyclable sur le chemin de Lestang
- ✓ Carrefour Dhuoda/Monlong : aménagement stationnement + mobilier
- ✓ Chemin de Tucaut en sortie de Canto: étude d'un plateau
- ✓ Théâtre de verdure : création liaisons piétonnes
- ✓ Rue Lopez-Tovar: pose de mobilier et création de stationnement
- ✓ Chemin du Loup: dossier Déclaration d'Utilité Publique en cours pour acquisition de terrains pour réaliser des trottoirs
- ✓ Rue Jean Weber: matérialisation de stationnement
- ✓ Création d'un parking à proximité du BUCSM à Guilhermy
- ✓ Aménagement croisement rue Tino Rossi
- ✓ Aménagement croisement Giono/Tibet
- ✓ Aménagement d'une liaison cyclable vers le collège Guilhermy

Souvenirs...

Réponse à l'énigme du précédent bulletin : c'était le rond-point des Tibaous.



PROCHAINES RÉUNIONS

Compte tenu des contraintes sanitaires, les réunions du bureau de St-Simon Environnement ont lieu en visio-conférence. La prochaine aura lieu le lundi 5 avril à 18h.

Vous pouvez nous soumettre des sujets ou questions par mail : contact@saint-simon-environnement.org

Adhésion à l'association

Si vous souhaitez devenir membre de l'association, vous pouvez régler votre cotisation (10 € par famille) par paiement avec votre carte bancaire, directement à partir du site internet : www.saint-simon-environnement.org, dans le menu « Adhésion ». Les adhésions se font annuellement par année civile.

Ou, plus traditionnellement en renvoyant le coupon ci-dessous :

BULLETIN D'ADHÉSION 2021

**Merci de remplir le papillon ci-après en joignant un chèque de 10 € par famille à Saint Simon Environnement,
Centre d'animation, 10 chemin de Liffard 31100 Toulouse**

NOM : _____ **PRENOM :** _____

Adresse électronique pour recevoir les bulletins mensuels: _____

Adresse postale : _____